République Française **Département de la Dordogne**

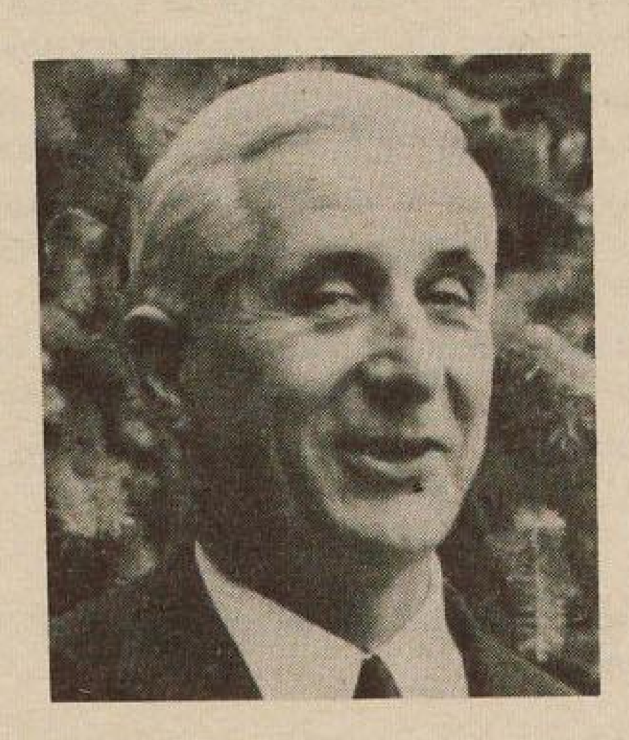
Elections Législatives

SCRUTIN du 30 Juin 1968

2ème Circonscription



Recteur Jean CAPELLE



Docteur Pierre PERRIN

Electrices, Electeurs,

Le premier tour des élections législatives m'a placé largement en tête des candidats; je remercie bien sincèrement les 23.632 électeurs qui m'ont fait confiance en raison de mon programme d'action et des garanties que représentent vingt cinq années de hautes responsabilités et de réalisations concrètes.

Je dois une gratitude particulière aux cantons, qui, ayant une conscience plus aiguë de la nécessité d'un changement, ou me connaissant mieux, m'ont accordé une confiance largement majoritaire.

Je m'adresse maintenant à ceux qui se sont abstenus comme à ceux qui ne peuvent faire confiance à certaines alliances exclusivement électorales et ne débouchant sur aucune rénovation véritable.

Le moment est venu, pour chacun, de prendre clairement ses responsabilités, pour voter efficace. S'abstenir dans l'attente d'un candidat qui corresponde à cent pour cent à ses gouts n'est évidemment pas une position efficace. Le pays vient de démontrer qu'il n'accepte pas de se laisser entraîner par les spécialistes de l'agitation et de l'émeute, et qu'il ne veut pas se soumettre à quelque dictature que ce soit.

Il faut cependant savoir que la volonté de reconnaître et de défendre les institutions de la République, garantes des libertés, doit se concilier avec la volonté de progrès social, par le dialogue.

La crise de mai a momentanément appauvri le pays; elle a révélé que le monde universitaire est troublé et s'interroge sur ses devoirs à l'égard de la société; les jeunes adultes, particulièrement les étudiants, veulent être responsables.

Ce dynamisme est constructif; il devra jouer un rôle actif. Grâce à lui la société pourra être rénovée, mais il faut que ce soit dans le travail et dans la légalité.

Je confirme ma position politique ; je tiens à demeurer libre de tout engagement à l'égard des partis, en dépit de certaines informations inexactes ou tendancieuses.

Mais je suis prêt à soutenir un gouvernement qui réalisera, dans son programme les points suivants :

1°) défendre la légalité et les institutions de la République contre toute entreprise de subversion et toute atteinte aux libertés.

2°) améliorer le sort de travailleurs en leur assurant une plus juste répartition des fruits du travail et en leur reconnaissant plus de dignité.

3°) améliorer le niveau de vie des agriculteurs par un ensemble de mesures destinées à assurer les débouchés, soutenir les prix et favoriser les investissements productifs.

4°) promouvoir une politique sociale plus généreuse notamment en faveur de la famille et reconnaître le rôle éminent et le droit de la femme dans la société.

5°) reconsidérer la finalité de tout le système d'enseignement et le libérer de structures depuis longtemps démodées pour lui permettre de mieux répondre aux besoins de la société et aux aspirations des jeunes.

6°) pour soutenir l'économie, favoriser le développement industriel dans le cadre d'une régionalisation dotée de moyens efficaces d'étude et de décision.

7°) poursuivre la construction d'une Europe capable de garantir la prospérité économique et la paix.

Quant à l'avenir du Bergeracois, il faut l'aborder avec une attitude valable et logique :

Le Bergeracois est manifestement en état de stagnation et pour certains domaines en régression. Le marasme de la vie rurale, de l'industrie et du commerce est évident, il est bien certain qu'il ne se résorbera pas si l'on se borne à se lamenter.

Dans ces conditions le choix est simple :

ou bien on se résigne à cette situation,
alors on prend les mêmes et l'on recommence, selon une formule bien connue ,

ou bien l'on veut que le Bergeracois se ressaisisse,
alors il faut opter pour le renouveau par l'étude, le travail, le dialogue entre le Gouvernement et les intéressés par conséquent voter "NEUF",

Je suis prêt, si vous me faites confiance, à créer à BERGERAC un CENTRE DE RENCONTRES susceptible de rassembler les informations, confronter les points de vue et alimenter l'Action pour que le BERGERACOIS redevienne prospère dans un PERIGORD RENOVE.

Jean CAPELLE
Maire de Saint-Avit-Sénieur

Pierre PERRIN
Maire d'Issigeac
Suppléant éventuel